

Pottinger et envoyé plus tard au département, où il est resté depuis. Il ne devait entrer en vigueur que lorsque certaines choses auraient été faites. Il est vrai que l'une des conditions a été retranchée à la demande des entrepreneurs, mais la véritable raison pour laquelle le contrat ne devait être final que lorsque les entrepreneurs auraient prouvé qu'ils étaient capables de construire le chemin, est la même qui a porté l'honorable député à faire la recommandation qu'il a faite. Il n'y a eu aucune dépense, ni à Oxford ni ailleurs, excepté celles qui étaient nécessaires pour le chemin de fer *Intercolonial* et qui n'avaient rien à faire avec ces messieurs. Je n'ai pas d'objection à ce que la motion soit adoptée.

Motion adoptée.

RAPPORTS DONT LA PRODUCTION EST ORDONNÉE.

Une liste de toutes les terres des sauvages qui n'ont pas été vendues dans le township de Toronto, comté de Peel.—(M. Paterson, Brant, pour M. Fleming.)

Un état de toutes les propriétés, îles et autres terrains, bâtis et non bâtis, appartenant au gouvernement fédéral, situés dans les limites du comté de Richelieu; les noms de ceux qui occupent les dites propriétés, comme locataires ou à quelque autre titre que ce soit; le temps pour lequel ces propriétés sont louées, le montant annuel des loyers, et les arrérages, s'il y en a, dus sur chacune des dites propriétés, jusqu'au 1er janvier 1885.—(M. Massue.)

Copie de l'ordre en conseil nommant H. J. Morgan commissaire-forestier; aussi, copie des instructions accompagnant la dite nomination; aussi la date du rapport du dit H. J. Morgan qui est publié comme faisant partie du dernier rapport du ministre de l'intérieur, et copie de tous rapports subséquents et la date à laquelle ils ont été reçus par le département. Aussi, un état de tous paiements faits au dit H. J. Morgan après ceux qui paraissent dans les comptes publics de 1884. (M. Paterson, Brant, pour M. Cameron, Middlesex.)

1. Un état des dépenses de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, depuis le compte-rendu de M. Stephen dans sa lettre du 15 janvier 1884 au ministre des chemins de fer et canaux, sur les lignes d'embranchement, spécifiant chaque ligne, les dépenses sur chacune d'elles, leur objet et le nombre additionnel de milles, outre les 269 milles complétés à la date de la lettre de M. Stephen.

2. Un état du coût d'équipement de tels embranchements,—

(A) A la date de la dite lettre.

(B) Et depuis cette date.

3. Un état du coût d'équipement subséquent de telles lignes d'embranchement, en autant qu'elles ont été complétées.

4. Un relevé détaillé des sommes payées pour les prolongements ou les embranchements à l'est de Callendar, depuis la date de la dite lettre, alors qu'elles s'élevaient à \$3,203,050.

5. Un état de la condition actuelle du compte des sommes avancées pour l'acquisition d'une ligne jusqu'à la mer, et pour autres fins supposées être dans les limites de la charte, et que la dite lettre porte à \$3,482,251, avec le compte détaillé de tous autres paiements de même nature. (M. Blake.)

Un état du montant des dépenses faites pour la réparation du bris-lames à Tracadie, Nouvelle-Ecosse, depuis le 30 juin 1884 jusqu'au 31 janvier 1885, et donnant les noms de toutes personnes auxquelles aucune partie de ces dépenses a été payée, la somme payée à chacune, et pourquoi; aussi, copie de toute correspondance à ce sujet entre les dites dates.—(M. Melsaac.)

Un état de tous certificats pour liqueur vendue en vertu de la clause 99, par. 4, deuxième partie de l'Acte de Tempérance du Canada, de 1878, délivrés par les médecins des divers comtés maintenant sous l'empire du dit acte dans la Nouvelle-Ecosse, donnant les noms de chaque médecin et des personnes auxquelles des certificats ont été donnés, et la quantité fournie dans chaque cas depuis le 1er janvier 1884, jusqu'au 1er janvier 1885.—(M. Kirk.)

Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1884 jusqu'au 1er janvier 1885, entre W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries pour la Nouvelle-Ecosse, et M. Sellon, gardien des pêcheries des rivières, pour Liverpool, comté de Queen, N.E.; et aussi, entre John Millard, J. Newton Freeman, S. J. R. Bill et autres, si le gouvernement ou le département de la marine et des pêcheries, au sujet d'une violation de la loi relative au bran de scie, en jetant des déchets de scieries et des bois de rebut dans la rivière Mersey; aussi, le chiffre des amendes imposées, le montant perçu; et s'il n'a été rien payé de ces amendes, pourquoi.—(M. Forbes.)

Un état faisant connaître toutes les sommes d'argent payées, avec dates, à A. F. Wood et J. A. Wilkinson, ou à l'un deux, depuis le 1er janvier 1879 jusqu'au 1er janvier 1885; les travaux exécutés ou les services rendus comme estimateurs, ou autrement, au cours de chaque année; le nombre de jours, semaines et mois de travail, et le nombre d'évaluations faites sur le canal Murray; le montant payé à divers particuliers sur la recommandation de l'un deux ou des deux ensemble; la durée du temps pendant lequel les réclamations ont été en souffrance; le montant réclamé et les dates du paiement; et le montant des frais de voyage ou autres dépenses s'y rattachant, payé aux dits Wood et

M. POPE

Wilkinson ou à l'un deux, ou à toute autre personne ou personnes sur comptes dressés par l'un deux ou par tous les deux.—(M. McMullen.)

Un relevé des diverses sommes payées, et les dates des paiements faits par le gouvernement, entre le 1er janvier et le 30 juin 1884, et entre le 1er juillet et le 31 décembre de la même année, aux diverses compagnies d'impression et de publication du Canada, ou à des éditeurs, agents ou propriétaires de journaux ou autres éditeurs, pour travail ou fourniture quelconques.—(M. McMullen.)

Copie de tous les arrêtés du conseil, dépêches et correspondance entre le gouvernement du Canada et le Royaume-Uni et entre le gouvernement du Canada et l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, non encore produits, se rapportant au sujet de l'extradition et des arrangements d'extradition.—(M. Blake.)

Copie du rapport fait par un ingénieur, depuis janvier 1884, sur le coût de construction des brise-lames à New-Harbor et Indian-Harbor, dans le comté de Guy-boro', N.-E. Et aussi, copie du rapport sur le canal de White-Haven.—(M. Kirk.)

Copie de la réclamation de J. B. Plante, de Saint-Charles, Bellechasse, au sujet des chevaux qu'il allégué avoir été tués par un convoi de l'Intercolonial, et dont il demande la valeur; copie de la référence de cette réclamation aux arbitres officiels, de l'enquête prise par eux, de leurs rapports et décision de la nouvelle référence à eux faite, de la nouvelle enquête par eux prise et de leur rapport additionnel, et de tous les documents écrits concernant cette affaire.—(M. Landry, Montmagny, pour M. Amyot.)

Copie de toute correspondance et conventions intervenues entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien au sujet de l'immigration dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest; aussi, un état indiquant les sommes dépensées par la compagnie pour encourager cette immigration, donnant les montants payés, avec dates, à qui payés, et la nature des services rendus. Aussi, l'évaluation, par la compagnie, du nombre de personnes venant de pays étrangers qui s'y sont établies chaque année, depuis la date de l'octroi de sa charte.—(M. Paterson, Brant.)

Un état donnant le nombre d'îles louées dans le Saint-Laurent, les noms de ces îles, le nom de la personne ou des personnes auxquelles elles ont été louées, et le chiffre du loyer annuel de chacune de ces îles respectivement.—(M. Wood, Brackville.)

Un relevé des montants payés depuis le 1er janvier 1883, par le gouvernement, à MM. George et Andrew Holland, ou à toutes autres personnes, en qualité de rapporteurs officiels du Sénat, ou pour service sténographique quelconque en dehors du service sténographique du Parlement.—(M. Auger.)

Copie de tous documents concernant la vente du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo par le gouvernement, le 15 mars 1884, y compris les demandes faites antérieurement par quelque municipalité ou particuliers en vue d'acheter ou autrement acquérir le chemin. Les conditions auxquelles le chemin a été mis en vente, et un relevé des dépenses entraînées par la vente. A qui le chemin a été vendu, le montant réalisé, le montant et les dates des paiements faits par l'acheteur, et la balance, s'il en est, restant impayée jusqu'à date.—M. Paterson, Brant, pour M. Bain, Wentworth.)

M. POPE : Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée, et la Chambre s'ajourne à 10:30 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES

JEUDI, 19 février 1885.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE.

PREMIÈRES LECTURES.

Bill (n° 45) concernant la représentation des Territoires dans la Chambre des Communes.—(M. Cameron, Huron.)

Bill (n° 47) à l'effet de prévenir plus efficacement la cruauté envers les animaux.—(M. Charlton.)

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS PROMISSOIRES.

M. GIGAULT demande la permission d'introduire un Bill (n° 46) à l'effet d'amender la loi relative aux lettres de change et aux billets promissaires.

Quelques DÉPUTÉS: Expliquez.

M. GIGAULT: La loi actuelle déclare que pour faire un protêt valide, une lettre de change ou un billet promissaire doivent être présentés au bureau de la banque ou au lieu